

História (São Paulo) ISSN: 0101-9074

ISSN: 1980-4369

Universidade Estadual Paulista Julio de Mesquita Filho

Paci, Deborah Agents du Duce. Les consuls italiens en Corse et à Malte pendant le fascisme História (São Paulo), vol. 40, e2021063, 2021 Universidade Estadual Paulista Julio de Mesquita Filho

DOI: https://doi.org/10.1590/1980-4369e2021063

Disponible sur: https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=221070900032



Numéro complet

Plus d'informations sur l'article

Page web du journal dans redalyc.org



Système d'Information Scientifique Redalyc

Réseau des Revues Scientifiques d'Amérique Latine et les Caraïbes, l'Espagne et le Portugal

Sans but lucratif académique du projet, développé dans le cadre de l'initiative d'accès ouvert

# **AGENTS DU DUCE.**

# Les consuls italiens en Corse et à Malte pendant le fascisme

Agentes do Duce. Os cônsules italianos na Córsega e em Malta durante o período fascista

Agents of the Duce. Italian consuls in Corsica and Malta during the fascist period



deborah.paci@unimore.it deborah.paci4@unibo.it

'Universidade de Modena e Reggio Emilia Modena, Itália

"Universidade de Bolonha Bolonha, Itália

### RÉSUMÉ

Cet article vise à réflechir sur le rôle joué par les consuls italiens dans la transmission de la propagande fasciste en Corse et à Malte. Il s'agit essentiellement de se questionner sur la communication politique établie entre le gouvernement fasciste et les consuls en poste dans les deux îles, en se penchant tout spécialement sur le rôle joué par ces consuls en tant qu'agents d'information.

Mots-clés: Corse, Malte, consuls, fascisme italien.

#### **RESUMO**

Este artigo visa discutir o papel desempenhado pelos cônsules italianos na transmissão da propaganda fascista na Córsega e em Malta. O objetivo é examinar a comunicação política entre o governo fascista e os cônsules das duas ilhas, com especial atenção para o papel desempenhado por estes cônsules como agentes de informação.

**Palavras-chave:** Córsega, Malta, cônsules, fascismo italiano.

ès la seconde moitié des années 1920, Benito Mussolini, dans le cadre d'un processus de fascisation des institutions sociales, politiques et culturelles, entame une politique de centralisation qui entrainera par la suite un accroissement du contrôle politique et répressif (DE FELICE, 2007, 2008). L'importance que le fascisme accorde en ce moment à la politique étrangère de l'Italie dans le bassin méditerranéen se manifeste dans une intense activité diplomatique et culturelle. Le régime fasciste réalise alors par étapes la "fascisation" de la diplomatie et en même temps il mène des initiatives culturelles visant à promouvoir la culture italienne à l'étranger, en s'efforçant d'affirmer, par exemple, l'italianité des territoires irrédents.

Avec l'arrivée au pouvoir de Mussolini et l'instauration du fascisme, les visées impérialistes de l'Italie sur les territoires irrédents se font plus pressantes. Prenant la suite des campagnes irrédentistes de l'époque crispienne (BONINI, 1981, p. 548-574) et faisant appel à tous les arguments d'ordre géographique, historique, linguistique ou ethnographique, la propagande fasciste fait, depuis le 1923 environ, un gros effort de revendication au sujet de deux des volets d'irrédentisme, la Corse et de Malte.

Cet article présente une réflexion sur le rôle joué par les consuls italiens dans la transmission de la propagande fasciste en Corse et à Malte. Il s'agit essentiellement de se questionner sur la communication politique établie entre le gouvernement fasciste et les consuls en poste dans les deux îles, en se penchant tout spécialement sur le rôle joué par ces consuls en tant qu'agents d'information. Ce qu'il faut remarquer, c'est que les consuls exerceront une influence sur la transmission de l'information, en relatant ce dont ils avaient été témoins pendant leur mandat dans les deux îles, objet de l'attention de la propagande irrédentiste fasciste. Les consuls sont également chargés par le régime de la circulation clandestine de la presse italienne (notamment le journal « Il Telegrafo Edizione della Corsica » et la revue « Archivio Storico di Corsica ») et du financement des partis locaux, ainsi que des journaux proches à l'Italie fasciste (BUSINO, 2010, p. 87). Le Gouvernement français, face à la propaganda irrédentiste italienne, interdit la diffusion, sur son territoire, en 1928, du quotidien « Il Telegrafo », et en 1932 de l'« Archivio Storico di Corsica » ainsi que d'autres publications italiennes revendiquant l'« italianité » de la Corse (Archives départementales de la Corse du Sud, fonds Sûreté nationale, 1 M 287, Dossier sur le journal II Telegrafo Edizione della Corsica 1928-1939. Hebdomadaire imprimé à Livourne ; Archives départementales de la Corse du Sud, fonds Sûreté nationale,1 M 288 Interdiction du journal II Telegrafo, saisie et incinération d'exemplaires : procès-verbaux de gendarmerie. 1930-1931 ; Archives départementales de la Corse du Sud, fonds Sûreté nationale, 1 M 291 et 292 Activités des consuls et agents consulaires italiens. 1924-1940).

La correspondance des consuls d'Italie en poste à Malte et en Corse avec le Ministère des Affaires Étrangères, conservée aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères à Rome, permet d'examiner le rôle joué par ces acteurs sociaux dans la transmission de l'information. On va donc se focaliser sur deux fonds : le fonds Gabinetto del Ministro 1923-1943, et le fonds Malta et Corsica, et Affari Politici, Francia et Gran Bretagna, 1931-1945 (ASMAE (Archivio Storico del Ministero degli Affari Esteri), fonds

Gabinetto del Ministro 1923-1943, 1062-1078 Corse, Gabinetto del Ministro 1923-1943, 1097-1101 Malte).

## L'irrédentisme et l'opinion publique

Avant d'examiner concrètement le rôle joué par les consuls dans la transmission de l'information, on va brièvement parcourir l'action, finalisée à la circulation de la doctrine irrédentiste, exercée par le gouvernement italien sur l'opinion publique italienne.

Il faut tout d'abord préciser ce que le terme d'« irrédentisme », apparu en Italie à la fin du XIX° siècle, signifie. À cette époque, il désignait la revendication des territoires de langue et de culture italienne soumis à la domination autrichienne. Le mouvement irrédentiste, initialement animé par des idéaux mazziniens et même socialistes, avait progressivement subi l'hégémonie de la Droite. Les irrédentistes avaient soutenu l'entrée en guerre de l'Italie, et l'annexion des territoires irrédents (les « terre irredente ») avait été entérinée par la victoire sur l'Autriche à la fin de la Première Guerre mondiale (FRABOTTA, 1990 ; ISNENGHI, 2008-2009 ; MANENTI, PACI, 2017). Pendant les années qui avaient précédé la guerre, certains membres du mouvement nationaliste avaient manifesté un nouvel intérêt également envers d'autres territoires de l'espace culturel italique, dont la Corse, Malte et Nice. Cependant, l'alliance avec la France et l'Angleterre rendait impossible toute revendication (VOLPE, 1939 ; DEL PIANO, 1987 ; DI RIENZO, 2008 ; PACI, 2014, p. 625-640).

Néanmoins, les irrédentistes ne semblaient pas encore pouvoir se résigner à l'idée de ne pas conquérir les territoires irrédents. La volonté de reconstituer le *Mare Nostrum* de l'Empire romain, en se taillant une sphère d'influence en Méditerranée, en Adriatique et en Afrique du Nord, était antérieure au fascisme. Les déterminations culturelles de la Méditerranée avaient été déjà exprimées sur des airs lyriques par le nationalisme italien du XIX<sup>e</sup> siècle, puis encore par le fascisme, qui attribuait l'héritage du *Mare Nostrum* à la Rome contemporaine. La défense de l'italianité mussolinienne n'était qu'une nouvelle remontée de la politique irrédentiste et expansionniste du *Lebensraum* italien (RODOGNO, 2003; PACI, 2015; PACI, 2016, p. 1-16). Afin de mettre en œuvre une telle politique, il aurait fallu s'appuyer sur l'action de la diplomatie.

# La fascisation de la diplomatie italienne

Entre 1926 et 1928 le gouvernement italien entame la mise en place de la fascisation de la diplomatie à travers l'introduction des soi-disant « ventottisti », des fascistes imposés dans les fonctions dirigeantes du Ministère des Affaires étrangères (DEL BOCA, LEGNANI, ROSSI, 1995, p. 277-328; PELLEGRINI, 1998; LUCONI, 2000; IVANI, 2008; FOTIA, 2017, 2018, 2019; RUTELLI, 2018).

Les années 1927-1928 représentent une nouvelle phase dans la politique étrangère du régime fasciste. À cette époque, Mussolini, dans le cadre d'un projet plus vaste visant à la centralisation de toutes les institutions politiques et sociales, confie au ministre des Affaires Étrangers, Dino Grandi, la mission de fasciser la diplomatie, en imprimant ainsi à la politique étrangère un grand dynamisme (COLLOTTI, 2000,

p. 18-35). La suppression du Commissariat pour l'émigration (Commissariato per l'emigrazione) en avril 1927 ainsi que la création de la Direction générale des italiens à l'étranger (Direzione generale degli italiani all'estero, DIE) nous semblent des mesures significatives dans le cadre de ce processus de fascisation (R.D.L. (regio decreto legge, 28/4/1927, n° 628). Le régime fasciste entame non seulement une réorganisation du Ministère des Affaires Étrangers mais surtout la restructuration des rapports entre la politique et l'administration, ainsi qu'entre le parti et l'État fasciste. Le 2 juin 1927 sont promulguées deux lois concernant l'organisation de la carrière diplomatique. En vertu de ces lois, le régime fasciste investit de la charge des consuls essentiellement des hommes qui s'étaient montrés fidèles au régime fasciste. Ces dispositions permettent le recrutement d'environ soixante-dix fonctionnaires nommés par le ministre, qui s'ajoutent à trente autres fonctionnaires engagés par concours. Il s'agit des soi-disant « ventottisti », c'est-à-dire des ex-journalistes et des ex-combattants qui avaient servi dans l'armée, ainsi que des hommes qui avaient milité dans le parti fasciste, fidèles à la cause fasciste, et qui avaient participé à la Marche sur Rome (« Marcia su Roma »). Selon l'historien Fabio Grassi Orsini, qui a été un des pionniers des études scientifiques sur le personnel diplomatique et consulaire de l'Italie pendant la période fasciste, les consuls qui avaient été engagés par concours s'étaient montrés réfractaires à l'intégration de nouveaux consuls nommés par le ministre (DEL BOCA, LEGNANI, ROSSI, 1995, p. 293-294). Ces derniers se distinguaient par une différence d'âge et de niveau culturel. En effet, beaucoup parmi eux n'étaient titulaires d'aucun diplôme et – formés pendant la période fasciste – ils étaient, pour la plupart, très jeunes. De fait, les lois du 2 juin 1927 suppriment la charge de secrétaire générale, qui était considérée par les diplomates une garantie de l'indépendance du corps diplomatique.

Au cours des années 1920 on relève un renforcement du réseau consulaire italien, investi d'une mission d'autorité publique visant à sauvegarder les intérêts des communautés d'émigrés et à exercer une action sur leur opinion, dans le but de répandre la doctrine fasciste (FRANZINA, SANFILIPPO, 2003, p. XIV-XVII). En 1929 Dino Grandi écrit un article, paru dans « Gerarchia » (la revue officielle du parti fasciste), dans lequel il souligne l'importance de l'action des préfets en Italie ainsi que celle des consuls à l'étranger. D'après son opinion, les préfets et les consuls étaient les « depositari, per principio, del pensiero e della volontà del governo fascista [...] Azione prefettizia in Italia ed azione consolare all'estero, sono i capisaldi all'ombra dei quali tutte le collaborazioni divengono gradite ed efficaci, perché inquadrate e precisate » (GRANDI, 1929, p. 115). Comme le souligné par Paola Nicoletti dans une étude statistique du recrutement du personnel diplomatique et consulaire, on remarque entre 1926 et 1927 une augmentation du corps diplomatique : l'effectif diplomatique passa de 364 à 463; la représentation diplomatique ne cesse pas de s'accroître et atteint le nombre de 495 fonctionnaires en 1938. Le nombre des consuls augmente aussi, de 180 à 314 entre 1926 et 1927, et 342 en 1938 (PELLEGRINI, 1998, p. 227-228).

## Île de Beauté : la propagande irrédentiste en Corse

Pour ce qui concerne la Corse, en 1924, Mussolini décide d'instituer à Livourne un Comité pour la Corse (« Comitato per la Corsica ») placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Étrangères. Le but est la coordination de toutes les activités culturelles liées à la propagande irrédentiste. En raison de la faiblesse des relations franco-italiennes, il est à ce moment prioritaire que Mussolini ne puisse pas être reconnu en tant que responsable de cet organisme. Ce comité est dirigé par le Professeur Francesco Guerri et le député Professeur Giulio Quirino Giglioli, ainsi que par un représentant du Ministère des Affaires Étrangers, Filippo Caracciolo, Duc de Melito, fonctionnaire du Cabinet du Ministère des Affaires Étrangers (ACS (Archivio Centrale dello Stato), fonds MCP (Ministero della Cultura Popolare), Série Reports (1922-1945), 14. Rapport « Azione riservata in Corsica » joint à la Note n° 7771 du chef du Cabinet du Ministère des Affaires Étrangères (le Marquis Blasco Lanza D'Ajeta) pour le chef du Cabinet du Ministère de la Culture Populaire (Celso Luciano), Rome, le 14 novembre 1939).

En Toscane Guerri devient le maître d'œuvre de cette politique et il organise les premiers groupes de propagande fasciste, dans le but déclaré de préparer le rattachement de la Corse à la Péninsule. Il accomplit personnellement pendant cette période une série de voyages en Corse et il entre en contact avec les autonomistes insulaires – c'est-à-dire les membres du Parti corse d'action – qu'il encourage dans leur démarche, dans l'espoir de tirer profit de l'action qu'ils sont en train de mener contre la France. En 1928 il publie, sous la forme d'un compte rendu de voyage, La Corsica vista da un vagabondo, un ouvrage où il dresse un sombre tableau de la situation de la Corse en reprenant les thèmes favoris du corsisme, mais en mettant en lumière l'italianité de l'île et de ses habitants (GUERRI, 1928). L'habileté de Guerri consiste à présenter l'irrédentisme comme une revendication émanant des Corses eux-mêmes ; il est aidé en cela par l'initiative du gouvernement italien qui, s'appuyant sur l'action des consuls, à des fins de propagande offrait des bourses aux étudiants corses qui qui souhaitaient poursuivre leurs études dans les universités de la Péninsule (ASMAE, fonds Gabinetto del Ministro 1923-1943, 1069. Lettre d'Umberto Biscottini (Istituto Interuniversitario Italiano) à Filippo Caracciolo di Melito, Rome, le 18 juin 1937). Marco Angeli, un des compagnons de la première heure de Petru Rocca, collaborateur de A Muvra et membre du Parti corse d'action (PCA) (GRAS, LIVET, 1977, p. 393-415 ; POMPONI, 1979; LECA, 1992, p. 327-350; LECA, 1993, p. 405-430; PELLEGRINETTI, ROVERE, 2004, p. 241-250; POLI, 2007; ROGE, 2008) devient leur chef de file. Étudiant à Pise, mais plus souvent à Livourne, il organise et anime le groupe des corses liés à l'irrédentisme et installés sur le territoire italien (IMBASCIATI, 1986, p. 1-9). Relevons également la présence de Petru Giovacchini, fondateur à Pavie des groupes d'action irrédentiste corse qui avait combattu sous l'uniforme italienne dans l'expédition d'Éthiopie et plus tard dans la guerre d'Espagne (PACI, 2010, p. 89-119). C'est alors que par l'entremise de Guerri, Il Telegrafo de Livourne – un des journaux financés par le ministre des Affaires Étrangères, le comte Galeazzo Ciano – consacre une rubrique à la Corse. La première édition corse de Il Telegrafo, qui s'appelait Voci dell'Isola di Corsica, apparait en décembre 1927, marquant ainsi la naissance du mouvement irrédentiste insulaire.

Le fascisme italien cherche à rallier à la cause irrédentiste les plus fervents opposants aux gouvernements français et anglais. À ces invitations, les Corses, sauf un très petit groupe d'autonomistes ayant à leur tête Petru Rocca, répondent par l'indifférence ou par l'affirmation de leur loyalisme français. Cette poussée d'irrédentisme animée par des Corses a pour conséquence de jeter le discrédit sur les autonomistes insulaires. Une violente campagne anti-irrédentiste et anti-autonomiste se déclare alors dans la presse et dans l'opinion publique à l'occasion des déclarations irrédentistes et impérialistes prononcées par le comte Ciano à la chambre des députés à Rome le 30 novembre 1938 (GIGLIOLI, 2001, p. 349-378). Les journaux locaux, *Le Petit Bastiais* notamment, dénoncent cette ingérence d'une puissance extérieure dans la politique française et vilipendent les menées séparatistes (ASMAE, fonds Gabinetto del Ministro 1923-1943, 1075. Note « Proibizioni di funzioni religiose a favore degli Italiani di Bastia » du consul Riccardo Moscati pour le Ministère des Affaires Étrangères, Bastia, le 21 febbraio 1938.). L'ambassadeur français en Italie François Poncet écrit au ministre des Affaires Étrangères Georges Bonnet :

On crie désormais : "Djibouti! La Tunisie! La Corse! Et Nice!" comme on criait autrefois "Trente! Trieste!" ou "Fiume!" Le Régime semble vouloir trouver dans ces formules [...] le ressort dont il a besoin pour tendre les énergies du pays, pour nourrir son enthousiasme, son dynamisme, soutenir ses espérances et justifier les mesures écrasantes qu'il impose à la population (« Lettre de l'ambassadeur de France à Rome (François-Poncet), au Ministre des Affaires Étrangères (Georges Bonnet) », Rome, le 16 février 1939, dans Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939-1945 (dir.), *Documents diplomatiques français* : 1932-1939. 2° série (1936-1939), t. XIV, Paris, Imprimerie nationale, 1980, p. 229).

#### La perle de la Méditerranée : la propagande irrédentiste à Malte

Pour ce qui concerne Malte, les italiens, à l'époque du fascisme développent une active propagande en faveur de l'italianité de Malte, et ils nient l'origine phénicienne du dialecte maltais, qui viendrait seulement de l'arabe. Par contre, les Anglais s'efforcent de lutter contre les tendances italophones de Malte et essayent de prouver aux habitants que ni leur race ni leur langue appartenait aux Italiens. Pour cette raison, ils prennent à favoriser la langue maltaise, qu'ils déclarent d'origine phénicienne, au détriment de l'italien (FRENDO, 1973; HULL, 1993, PACI, 2014, p. 551-576).

L'arrivée au pouvoir de Mussolini pousse les anglais à désigner les nationalistes et en particulier le chef du parti nationaliste, Enrico Mizzi (FRENDO, 2009 ; VASSALLO, 2012), le fils de Fortunato, comme un des plus fervents collaborateurs de la dictature fasciste. En 1880 Fortunato Mizzi VERZIN, 1973), connu par les maltais sous le nom de « Père de la Patrie », avait fondé un parti politique, le Parti nationaliste, qui dans son programme mettait la défense de la langue italienne à la première place. À Malte, la première manifestation nationaliste d'ampleur avait eu lieu en juin 1919 avec la réunion interdite d'une Assemblée nationale. En 1934 les Anglais, s'appuyant sur les Maltais

constitutionnalistes et notamment sur Gérald Strickland, ancien Premier ministre, interdisent l'italien. Cette langue était alors parlée par les couches cultivées de la population – c'est à dire le clergé, les enseignants et les avocats – et notamment défendu par les nationalistes. Ils érigent en langue nationale le maltais, fossile de l'arabo-sicilien, principalement parlé par la population rurale (FRENDO, 1979; FRENDO, 1992, p. 79-94; FRENDO, 1993, 2008; SMITH, 1983; FENECH, 2005; AQUILINA, 2010; CATANIA, 2011). Le régime fasciste cherche alors à promouvoir la culture et la langue italienne en soutenant économiquement les initiatives culturelles réalisées par l'Institut Culturel Italien, la Società Dante Alighieri (PISA, 1995) et en général par toutes les institutions culturelles de l'île (CAVAROCCHI, 2010).

# Le rôle des consuls dans la propagande irrédentiste en Corse

Pour soutenir l'action de pénétration culturelle et politique en Corse, le Ministère des Affaires Étrangères octroie une allocation annuelle d'environ 600.000 lires, qui progressivement atteigne la somme de 780.000 lires. Une partie de cette allocation est versée au Comité pour la Corse ; quant à l'autre partie, le Ministère même en est bénéficiaire, dans le but de « contribuire a tutte quelle iniziative iniziative che direttamente o indirettamente, nel Regno e fuori, si riallacciano alla causa dell'italianità della Corsica » (ACS, fonds MCP, Série Reports (1922-1945), 14. Rapport « Azione riservata in Corsica » joint à la Note n° 7771 de Blasco Lanza D'Ajeta pour Celso Luciano, Rome, le 14 novembre 1939). Dès la fin des années 1920 le Ministère des Affaires Étrangères poursuit la réorganisation du réseau consulaire en Corse, dans l'intention de protéger les nombreux italiens installés définitivement ou temporairement en Corse, et de leur donner du pouvoir. Le but était également celui d'améliorer sa connaissance de l'Île et de sa population : « tanto per proteggere e potenziare la numerosa massa italiana fino ad ora emigrata stabilmente o temporaneamente in Corsica, quanto anche per migliorare le conoscenze dell'Isola e della sua popolazione » (ibidem). Dans ce mémorandum rédigé en vue de la réunion du « Gran Consiglio » du 4 février 1939, on souligne le rôle joué par les consuls dans la propagande irrédentiste :

questo Dicastero ha inoltre, nell'ultimo decennio, riorganizzato le RR. Rappresentanze consolari in Corsica. Benché per ovvie ragioni tali nostri Rappresentanti consolari abbiano sempre avuto in linea di massima istruzioni di "ignorare" l'azione irredentistica, svolta principalmente tramite elementi fiduciari, essi hanno sempre attivamente contribuito a facilitare questa attività riservata, sia collaborando in specifici casi alla messa in atto di alcuni progetti, sia e soprattutto fornendo a Roma precisi elementi di giudizio tratti da un diurno controllo della situazione corsa (ibidem).

A cette époque, en Corse il y avait un Consulat général d'Italie à Bastia, un Vice-consulat à Ajaccio et des agences consulaires à Porto Vecchio, Boniface, Saint-Florent, lle Rousse, Solenzara, Propriano, Centuri, Corte e Vico (*ibidem*). Etant donné l'importance du réseau consulaire à des fins d'assistance des ouvriers italiens, dès 1936 le consul

général à Bastia, Guido Romano, sollicite le gouvernement de Rome pour qu'il octroie des fonds pour le renouvellement des structures et, en particulier, pour l'amélioration du traitement du personnel consulaire (ASMAE, fonds Gabinetto del Ministro 1923-1943, 1069. Rapport de Guido Romano pour le Ministère des Affaires Étrangères, Bastia, mai 1936). En 1938, le successeur de Guido Romano, Riccardo Moscati, propose une augmentation des allocations versées aux consuls puisque, à son avis, les rétributions n'étaient pas proportionnées au coût de la vie en Corse (ASMAE, fonds Gabinetto del Ministro 1923-1943, 1069. Note de Riccardo Moscati pour le Ministre des Affaires Étrangères Galeazzo Ciano, Bastia, le 5 août 1938). Toutefois, un certain nombre d'agences consulaires, comme celle de Solenzara, ferment pour compenser ces frais extraordinaires. Malgré le soin entrepris pour éviter toute compromission personnelle avec la propagande italienne, les représentants consulaires italiens contribuent à faciliter cette action irrédentiste. Ils arrivent à mettre en œuvre de projets et d'initiatives visant à promouvoir la culture italienne en Corse, et à tenir au courant le Ministère sur la situation politique dans l'île. Dès 1932 les activités de propagande irrédentiste s'intensifient progressivement. Les autorités françaises, qui jusqu'à cette époque avaient gardé une attitude tolérante envers les italiens, prennent alors de mesures contre l'introduction de la presse clandestine sur le territoire corse. Le 21 novembre 1932, le consul italien à Bastia, De Vera d'Aragona, informe le Ministère des Affaires Étrangères de l'interdiction d'introduire sur le territoire corse certaines revues comme Corsica Antica e Moderna et Archivio Storico di Corsica et bien évidemment le journal Il Telegrafo. Le consul De Vera d'Aragona conseille le Ministère des Affaires Étrangères de renoncer à l'emploi de la valise diplomatique, qui était le moyen privilégié pour faire pénétrer les idées irrédentistes dans l'île. Guerri se servait effectivement de la valise diplomatique pour envoyer au Consulat d'Italie à Bastia certains documents réservés ou de la presse interdite. Le même Vera d'Aragona se chargeait de livrer les revues interdites aux agents de confiance qui s'occupaient de leur distribution. En effet, le consul italien craignait le scandale que les autorités françaises auraient pu volontairement provoquer, en ouvrant cette valise. De Vera d'Aragona informe le Ministère des Affaires Étrangères d'indiscrétions, selon lesquelles les autorités étaient en train de préparer ce coup de force. D'ailleurs, il avait de bonnes raisons pour s'en soucier. Le 6 novembre un colis adressé au Consulat général d'Italie à Bastia avait déjà été séquestré. Ce colis contenait des exemplaires de la revue Archivio Storico di Corsica envoyés par une librairie livournaise. Cet épisode avait amené les autorités à soupçonner le Consulat d'Italie comme étant le foyer de diffusion de la propagande italienne en Corse. La police française avait mené de nombreuses enquêtes dans le but de découvrir l'identité des destinataires de ces publications interdites. On peut le lire dans un rapport du 21 novembre rédigé par De Vera, dans lequel le consul affirme que les autorités françaises étaient à la recherche d'un facile prétexte pour « infierire sui nostri connazionali a danno loro e delle loro famiglie » (GIGLIOLI, 2001, p. 222). En effet cette époque avait connu une augmentation d'expulsions d'italiens. Le consul souhaitait une intervention du Cabinet du Ministère des Affaires Étrangères visant la sauvegarde des intérêts des italiens en Corse et la création d'une élite irrédentiste (« salvaguardare indirettamente gli interessi di numerosi nostri laboriosi e poveri connazionali, oltre che

l'interesse politico di un'azione che, svolta gradualmente e con ogni circospezione nel tempo, possa creare almeno una élite su cui imperniare un movimento irredentista ») (ibidem). De Vera avait conscience des faibles résultats réalisés par la campagne de propagande irrédentiste en Corse ; toutefois il se montrait confiant dans l'avenir. C'est ce qui ressort du rapport rédigé fin décembre à la conclusion de son mandat dans l'île (ibidem, p. 222-223). Il soutenait alors que pour aborder efficacement la question de l'autonomisme, du séparatisme, de l'irrédentisme, il aurait fallu faire levier sur des motivations économiques ou sentimentales, inexistantes en Corse (« se un sedicente autonomismo esiste, lo è soltanto come mascheratura legale di un separatismo e come tale può essere opportuno coltivarlo ») (ibidem). Toutefois, il était optimiste pour l'avenir de l'irrédentisme. Il comptait sur l'action des historiens nationalistes fervents, (TARQUINI, 2011; ANGELINI, 2012) tels que Gioacchino Volpe qui dirigeait la revue Archivio Storico di Corsica, animés par d'idéaux patriotiques (« documenti più importanti e probativi potranno però essere portati da quel benemerito movimento di coltura corsa che, con ben maggiori serietà, sincerità ed autorevolezza, vanno accumulando alcuni provetti studiosi italiani sotto la direzione di Gioacchino Volpe e facenti capo a Roma alla Scuola di storia moderna e contemporanea ») (GIGLIOLI, 2001, p. 222-223). En revanche, De Vera critiquait ces autonomistes corses qui étaient mus par l'intérêt et par l'utilitarisme (ASMAE, fonds Gabinetto del Ministro 1923-1943, 1067) (« qualora poi dovesse presentarsi l'urgenza storica o diplomatica di dar vita ad un autonomismo o separatismo più appariscente, l'improvvisarlo, data l'indole utilitaria dei pubblicisti ed esponenti politici suddetti non sarebbe che questione di cifra ») (ibidem). Pour favoriser la pénétration fasciste dans l'Île il préconisait une intervention du Ministère s'appuyant sur un autre élément, c'est à dire les émigrés italiens en Corse provenant pour la plupart de la Toscane. Ces émigrés appelés « Lucchesi » étaient considérés avec un certain mépris par les corses (GREGORI, 1997, p. 89-121). Selon le consul italien, l'émigrant italien – « diffonditore passivo e sistematico dell'odioso ritornello che in Italia si muore di fame » (GIGLIOLI, 2001, p. 222-223) – faisait une propagande anti-italienne, en s'appelant aux mauvaises conditions économiques de l'Italie. Il fallait, à son avis, leur faire subir le matraquage de la propagande fasciste (« una campagna metodica e martellante ») (ibidem). Il estimait que les italiens de l'étranger auraient dû être les propagandistes de leur propre patrie, pour garder haut le prestige de l'Italie et en faciliter une expansion spirituelle de plus en plus large.

En 1933 l'action de propagande italienne est réorganisée sur la base d'un projet ayant pour but le développement et l'affirmation de l'italianité de l'île. Au mois de mars, les lignes directrices pour une nouvelle stratégie de propagande sont définies. Le nouvel consul général d'Italie à Bastia, Camillo Giuriati, prend contact avec les deux principaux responsables des activités de propagande italienne en Corse, Giulio Quirino Giglioli et Francesco Guerri. Francesco Jacomoni, qui était le vice-chef du Cabinet du Ministère des Affaires Étrangères, coordonnait l'action consulaire officielle ainsi que l'action secrète visant à réveiller l'esprit des corses et à susciter parmi eux l'amour vers la *Mère-Patrie*, c'est-à-dire l'Italie (« coordinare l'opera puramente consolare e ufficiale con l'altra attività segreta intesa a destare lo spirito dei corsi e ad indirizzarne il pensiero e l'amore verso la Madre Patria ») (*ibidem*, p. 224). Le Ministère des Affaires

Étrangères décide alors la réorganisation du réseau consulaire en Corse, à travers la mise en œuvre d'un changement des hommes. Il est alors établi d'intensifier les contacts entre les corses et les italiens, dans le but de faire surgir entre eux des profonds liens spirituels et économiques. La circonspection était de mise, dans le but d'éviter une compromission du régime fasciste aux yeux du gouvernement français. Il fallait également éviter à tout prix un scandale au niveau diplomatique, ainsi qu'une crise dans les rapports franco-italiens. Dans un mémorandum (ibidem, p. 225) rédigé par le Cabinet du Ministère des Affaires Étrangères en octobre 1933, on fait appel à la nécessité d'une attitude prudente, en raison du pacte de non belligérance signé au mois de juin (Patto a quattro) (ORSONI, 1989, p. 257-263) entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. L'Italie aurait dû se montrer comme simplement intéressée à favoriser le développement des liens historiques et culturels entre l'Italie et la Corse (« bisognerebbe in altri termini dare la sensazione che la nostra campagna corsa siasi fatta alquanto più agnostica in tema di irredentismo dimostrando principalmente un interesse, difficilmente contestabile, a favorire il mantenimento dei caratteri storici e culturali dell'isola ») (GIGLIOLI, 2001, p. 225). En conclusion, il précisait qu'il fallait adopter la tactique qu'un homme d'Etat français avait conseillé à ses compatriotes par rapport à la question de l'Alsace-Lorraine : « si dovrebbe cioè adottare la tattica che uno statista francese consigliò ai suoi compatrioti nei riquardi dell'Alsazia-Lorena : pensarci sempre e non parlarne mai » (ibidem).

# Le rôle des consuls dans la propagande irrédentiste à Malte

Pour ce qui concerne Malte, selon les informateurs à disposition du Defence Security Officer, la presse maltaise idéalement proche du régime fasciste – c'est-à-dire les journaux *Malta*, *The Mid-Day Views*, *The Malta Taghna* et *Lehen-is-Sewwa* – était partiellement ou totalement contrôlée par le Consulat générale d'Italie à Malte. Après l'expulsion du vice-consul Luigi Mazzone, qui était aussi l'agent local de l'Agence italienne de presse Stefani, le Consulat avait assumé directement la gestion de ce journal (CANOSA, 2002). Le journal *Malta* donc, ainsi que le catholique *Lehen-is-Sewwa*, ne cessait pas de recevoir des télégrammes par l'agence Stefani.

Le Consulat italien, en s'appuyant sur l'Institut culturel Italien et la Casa del Fascio, s'emploie à intensifier son influence sur toutes les activités récréatives, comme le théâtre de l'Opéra à La Valette ainsi que ces écoles qui connaissaient une longue tradition d'enseignement de la langue et de la culture italienne, tels que l'école Umberto I. Le 14 février 1932, à l'occasion de l'inauguration de l'Institut culturel Italien, le consul Guglielmo Silenzi affirme : « se nel mondo vi fossero più Istituti di Cultura e meno officine per fabbricare armi e munizioni... allora certo sarebbe assai più facile parlare di una pace universale e allora solo i problemi dell'unione dei popoli non troverebbero tante difficoltà alla loro soluzione » (« Istituto di Cultura Italiana », *Malta letteraria. Nuova serie*, n° 3, mars 1932, p. 90). Quelques mois auparavant Silenzi avait sollicité l'ouverture de cet Institut dans le but de déclaré de « salvare quel poco di italianità che rimane ancora in quest'isola » (ASMAE, fonds Affari Politici 1919-1930, Gran Bretagna, 1211. Rapport n° 15248/354 de Guglielmo Silenzi pour la Direzione

Generale Italiani all'Estero et la Direzione Europa-Levante, Malta, le 18 dicembre 1930). Dans un rapport du 12 mai 1932 Silenzi exprime son souhait d'une alliance entre le gouvernement italien et l'Eglise catholique :

in questa lotta, però, oggi e nel futuro, in un paese come Malta, di sentimenti religiosi spinti quasi al fanatismo, ci sarà oltremodo utile l'appoggio della Santa Sede, se questa potrà convincersi che quanto più l'inglese si farà strada fra questo popolo a danno della lingua italiana, tanto più facile e più feconda sarà la propaganda protestante, già così sviluppata in questa isola (ASMAE, fonds Affari Politici 1931-1945, 6. Note de Guglielmo Silenzi pour le Ministère des Affaires Étrangères, Malta, le 12 mai 1932).

Les autorités britanniques répondent à la croissance de la présence culturelle italienne en mettant en place de mesures restrictives contre toutes les institutions italiennes dans l'île, comme le montre l'ordonnance signée par le Governeur Campbell le 21 septembre 1933. La liste de ces mesures fut rédigée par le consul Silenzi, auteur d'une étude très détaillée sur la question maltaise. Cette étude fut terminé le 2 septembre 1934 (ASMAE, fonds Affari Politici 1931-1945, Gran Bretagna, 8. Rapport de Guglielmo Silenzi pour le Ministère des Affaires Étrangères, Malta, le 2 septembre 1934).

L'histoire de Luigi Mazzone, qui avait été vice-consul à Malte du 1908 au 1929 et qui dès 1914 avait été suspecté d'espionnage, nous paraît digne d'intérêt. Mazzone était une figure très importante dans le milieu économique maltais : il était à la tête d'une agence maritime qui s'appelait « Mazzone e figli » et il était agent de la Compagnia Italiana Turismo, l'Ala Littoria et d'autres compagnies maritimes. Pendant son mandat les nouvelles de l'Italie étaient publiées dans une rubrique du journal *Malta* intitulée *Recentissime* et elles étaient fournies par le service journalistique radiotélégraphique de l'Agence Mazzone. Cette agence était accusée par les autorités d'être financée par le gouvernement italien. Les autorités maltaises soupçonnaient l'Agence Mazzone de subventionner le journal *Malta*, dirigé par le chef du parti nationaliste Enrico Mizzi (FIORINI, MALLIA-MILANES, 1991, p. 227-240). Selon les autorités britanniques, Luigi Mazzone était chargé par le régime fasciste d'alimenter le mouvement irrédentiste à Malte. Dans une lettre adressée à Benito Mussolini, Mazzone écrivait :

sono stato qui per due anni processato ed ho affrontato le ire di Strickland che mi ha in tutti i modi bersagliato per le ragioni ben note al R. Ministero degli Affari Esteri. Ho saputo da solo e con la dovuta accortezza fronteggiare la situazione, e dell'aspra lotta sostenuta mi resta solo la soddisfazione di aver fatto il mio dovere di Vice Console d'Italia e di Italiano, contribuendo come meglio ho potuto ad abbattere le losche figure dei più feroci antitaliani (ASMAE, fonds Affari Politici 1931-1945, Gran Bretagna, 2. Lettre de Luigi Mazzone à Benito Mussolini, Malta, le 14 juin 1931).

Le première ministre Gérald Strickland accuse Luigi Mazzone d'avoir également financé des journaux en langue maltaise, pour qu'ils publient des articles ayant un

caractère apologétique envers le régime fasciste. Cette accusation n'était pas sans fondement : d'ailleurs le consul Silenzi rédige un rapport pour le Ministère des Affaires Étrangères, le 20 novembre 1930, affirmant que Mazzone avait procuré de la publicité payante à ces journaux (ASMAE, fonds Affair Politici 1919-1930, Gran Bretagna, 1211. Rapport n° 1400/323 de Guglielmo Silenzi pour le Ministère des Affaires Étrangères, Malta, le 20 novembre 1930).

L'ex vice-consul Mazzone, qui le 30 septembre 1935 avait été forcé de quitter l'Île avec ses fils après avoir été accusé d'espionnage, avait gardé à Malte de nombreuses activités, qu'il continuait à gérer à travers son procurateur, l'avocat Filippo De Bono (ASMAE, fonds Affari Politici 1931-1945, Gran Bretagna, 36. Note n° 1177/9 du Ministère des Affaires Étrangères pour l'Ambassadeur italien à Londres (Dino Grandi), Rome, le 26 janvier 1939). À la mort de Mazzone, ce dernier s'emploiera pour revenir à Malte pour soigner directement ses affaires. En janvier 1939 le Ministère des Affaires Étrangères demande à l'Ambassade italienne à Londres de faire de son mieux pour obtenir, si non la révocation du décret d'expulsion, au moins un permis de séjour temporaire de trois mois pour un de ses fils. Malgré l'éclaircie dans les rapports anglo-italiens, suivant la stipulation des accords des années 1937-1939 (QUARTARARO, 2006), le Foreign Office n'accédera pas aux requêtes du gouvernement italien (ASMAE, fonds Affari Politici 1931-1945, Gran Bretagna, 36. Note n° 1581/698 de Dino Grandi pour le Ministère des Affaires Étrangers, Londres, le 16 mars 1939).

Le Defence Security Officer continuera à soupçonner le journal nationaliste *Malta* d'être contrôlé par le Consulat italien, qui exerçait la fonction d'agent de liaison entre l'Ile et la presse italienne. Les autorités britanniques étaient également persuadées que le vice-consul Luigi Mazzone avait profité de la valise diplomatique pour faire parvenir clandestinement à Malte la presse italienne ainsi que la correspondance secrète entretenue avec le Ministère des Affaires Étrangères. Grâce à la valise diplomatique, Mazzone avait pu profiter de l'immunité diplomatique, en évitant la censure britannique. Le cas analogue de la Corse nous l'avait également révélé : la valise diplomatique était un moyen efficace pour détourner la censure britannique et française.

### Conclusion

En conclusion, nous souhaitons souligner le rôle de premier plan joué par les consuls italiens dans la transmission de la propagande irrédentiste en Corse et à Malte. Transmission qui s'était réalisée à travers l'introduction clandestine de la presse italienne et d'autres documents secrets sur les territoires maltais et français, et également à travers le financement des partis locaux, et des journaux proches de l'Italie fasciste. Malgré la surveillance de la police dont ils étaient constamment l'objet, les consuls italiens ont été en mesure de contribuer activement à la cause fasciste et à la transmission de la propagande irrédentiste. Ils se sont employés pour transmettre au Ministère des Affaires Étrangères des informations sur la situation politique dans les deux îles, tout en s'efforçant de « protéger » les intérêts de leurs compatriotes italiens. Toutefois, il faut préciser que malgré ces efforces, la période mussolinienne avait révélé

la réalité de la menace annexionniste, et également l'existence d'une opposition de la grande majorité de la population corse et maltaise à la tentation irrédentiste.

Par la suite, les bombardements de Malte menés par l'armée allemande et italienne auront pour effet de faiblir ou d'effacer complètement les sentiments d'amitié des maltais envers l'Italie fasciste. Le bombardement de l'île de la part du régime fasciste était à ce moment totalement inattendu. Les maltais auront alors l'occasion de montrer leur loyauté à la Couronne britannique, et ils seront finalement honorés par la « George Cross » en reconnaissance de leur fidélité, leur dévotion et leur héroïsme pendant la guerre contre les puissances de l'Axe (MARIANO, 1965 ; FRENDO, 1990).

Après les déclarations de Ciano à la Chambre des députés du 30 novembre 1938, une action contre la montée de la menace irrédentiste s'imposait. Les corses avaient fait leur choix au moment de prononcer le « Serment de Bastia », le 4 décembre 1938, et en réservant au Président du Conseil, Édouard Daladier, un accueil enthousiaste. La guerre, l'intervention italienne, la défaite de la France, paraissaient réaliser les conditions attendues par le fascisme. Dès la conclusion de l'armistice, en juin 1940, des commissions, l'une italienne, l'autre allemande, se rendront en Corse. L'occupation italienne, là où la Milice fasciste interviendra, deviendra alors vexatoire : réquisitions de vivres, camps d'internement (CHAUBIN, 2005 ; SCHIPSI, 2007). En effet, cette propagande produira également un effet qui n'avait pas été prévu : comme déjà à Malte, l'irrédentisme fasciste exaspérera davantage les sentiments français des Corses. Alors les maquis prendront à s'organiser, et donnerons leur nom à la Résistance français (GUILLON, 2004, p. 7-28 ; GREGORI, 2004, p. 145-184).

# **Bibliographie**

ANGELINI, Margherita. Fare storia: culture e pratiche della ricerca in Italia da Gioacchino Volpe a Federico Chabod. Roma, Carocci, 2012

AQUILINA, Victor. *Strickland House: the standard bearers and launching of the Times of Malta*. Valletta: Allied P., 2010.

BONINI, Francesco. Il mito di Crispi nella propaganda fascista. *Rivista di Storia Contemporanea*, n. 4, p. 548-574, octobre 1981.

BUSINO, Giovanni. « La Corse vue par les historiens italiens contemporains », Revue européenne des sciences sociales, XLVIII-145, p. 81-96, 2010.

CANOSA, Romano. *La voce del duce: l'Agenzia Stefani, l'arma segreta di Mussolini.* Milano: Mondadori, 2002.

CATANIA, Cesare. Strickland, Britain and the Vatican, 1929-1932. Hamrun: Agius & Agius, 2011.

CAVAROCCHI, Francesca. Avanguardie dello spirito. Il fascismo e la propaganda culturale all'estero. Roma: Carocci, 2010.

CHAUBIN, Hélène. Corse des années de guerre, 1939-1945. Paris : Éditions Tirésias, 2005.

COLLOTTI, Enzo. Fascismo e politica di potenza. Politica estera 1922-1939. Milano: La Nuova Italia. 2000.

COMMISSION DE PUBLICATION des documents relatifs aux origines de la guerre 1939-1945 (dir.). *Documents diplomatiques français : 1932-1939. 2° série (1936-1939)*, t. XIV. Paris: Imprimerie nationale, 1980.

DE FELICE, Renzo. *Mussolini il duce*. V. I, *Gli anni del consenso (1929-1936)*. Torino: Einaudi, 2007.

DE FELICE, Renzo. Mussolini il fascista. V. II, L'organizzazione dello Stato fascista (1925-1929). Torino: Einaudi, 2008.

DEL BOCA, Angelo; LEGNANI, Massimo; ROSSI, Mario Giuseppe (dir.). *Il regime fascista*. *Storia e storiografia*. Roma-Bari: Laterza, 1995.

DEL PIANO, Lorenzo. Gioacchino Volpe e la Corsica ed altri saggi. Cagliari: CUEC, 1987.

DI RIENZO, Eugenio. *La storia e l'azione: vita politica di Gioacchino Volpe.* Firenze: Le Lettere, 2008.

FENECH, Dominic. Responsibility and power in inter-war Malta. V. I, Endemic Democracy (1919-1930). San Gwann: PEG, 2005.

FIORINI, Stanley; MALLIA-MILANES, Victor (dir.), *Malta: a Case Study in International Cross Currents*. Msida: Malta University Press, 1991.

FOTIA, Laura. *Diplomazia culturale e propaganda attraverso l'Atlantico: Argentina e Italia (1923-1940)*. Firenze: Le Monnier, 2019.

FOTIA, Laura. La crociera della nave Italia e le origini della diplomazia culturale del fascismo in America Latina. Canterano: Aracne, 2017.

FOTIA, Laura. La diplomazia culturale del regime fascista: una rassegna storiografica. *Mondo contemporaneo: rivista di storia,* n.1, p. 73-90, 2018.

FRABOTTA, Maria Adelaide (dir.). Propaganda e irredentismo nel primo Novecento: gli opuscoli del fondo bibliografico del senatore Francesco Salata nell'Archivio storico diplomatico del Ministero Affari esteri, 1848-1946. Firenze: L.S. Olschki, 1990.

FRANZINA, Emilio; SANFILIPPO, Matteo (dir.). *Il fascismo e gli emigrati. La parabola dei Fasci italiani all'estero (1920-1943).* Roma-Bari: Laterza, 2003.

FRENDO, Henry (dir.). *Maltese political development, 1798-1964: selected readings.* Beltissebn: Ministry of Education and Human Resources, 1993.

FRENDO, Henry. Intra-European Colonal nationalism: The Case of Malta: 1922-1927. *Melita Historica New Series*, n. 11, p. 79-94, 1992.

FRENDO, Henry. Language of a Colony – A Study of the Maltese Language Question during British Colonialism, 1800-1919. Thèse de Master, University of Malta, 1973.

FRENDO, Henry. Nerik Mizzi the Formative years. Valletta: Malta University History Society, 2009.

FRENDO, Henry. Party politics in a fortress colony: the Maltese experience. Valletta: Midsea Books, 1979.

FRENDO, Henry. Studi urbinati di scienze giuridiche, politiche ed economiche. Nuova serie A: Colonialismo e nazionalismo nel Mediterraneo: la lotta politica a Malta durante l'occupazione inglese: tra assimilazione e resistenza. n. 51, 2008.

FRENDO, Henry. The epic of Malta: a pictorial survey of Malta during the Second World War. Valletta: Valletta Publishing, 1990.

GIGLIOLI, Alessandra. *Italia e Francia 1936-1939. Irredentismo e ultranazionalismo nella politica estera di Mussolini*. Roma: Jouvence, 2001.

GRANDI, Dino. I figli del littorio. Gerarchia, n. 2, 1929.

GRAS, Christian; LIVET, Georges (dir.). Régions et régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours. Paris: Presses universitaires de France, 1977.

GREGORI, Sylvain. « Résistance(s) et identité(s) : le cas corse 1940-1943 ». Études Corses, n. 57, p. 145-184, janvier 2004.

GREGORI, Sylvain. « Tra Lucchese è nimicu : la représentation mentale de l'italien dans l'imaginaire corse 1938-1943 ». *Études Corses*, n. 49, p. 89-121, 1997.

GUERRI, Francesco. La Corsica vista da un vagabondo. Livorno: Giusti, 1928.

GUILLON, Jean-Marie. « Libération en Corse, Résistance en France, les enjeux de l'été et de l'automne 1943 ». *Études Corses*, n. 57, p. 7-28, janvier 2004.

HULL, Geoffrey. *The Malta language question. A case History in Cultural Imperialism.*Malta: Said International, 1993.

IMBASCIATI, Bruno. La vita breve, ma "storicamente" significativa, dell'Istituto nazionale di studi còrsi dell'università di Pisa. *Il rintocco del Campano*, n. 1-2, p. 1-9, 1986.

ISNENGHI, Mario (dir.). Gli Italiani in guerra: conflitti, identità, memorie del Risorgimento ai nostri giorni. Torino: UTET, 2008-2009.

IVANI, Mario. Esportare il fascismo: collaborazione di polizia e diplomazia culturale tra Italia fascista e Portogallo di Salazar (1928-1945). Bologna: CLUEB, 2008.

LECA, Antoine. « "A Muvra" ou l'autonomisme corse de la réhabilitation de l'Italie à la tentation fasciste (1920-1939) », dans Actes du colloque de Nice 17-18-19 septembre 1992, *État et pouvoir (II)*, vol. IX. Aix-Marseille: Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1993, p. 405-430.

LECA, Antoine. « "A Muvra" ou le procès de la France par les autonomistes corses (1920-1939) », dans Actes du colloque de Toulouse 11-12-13 avril 1991. État et pouvoir. L'idée européenne, vol. VIII. Aix-Marseille : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1992, p. 327-350.

LUCONI, Stefano. La diplomazia parallela: il regime fascista e la mobilitazione politica degli italo-americani. Milano: Franco Angeli, 2000.

MANENTI, Luca Giuseppe; PACI, Deborah (dir.). *Irredentismi. Politica, cultura e propaganda nell'Europa dei nazionalismi*, Milano, Unicopli, 2017.

MARIANO, Gabriele. Operazione C3: Malta. Roma: Ufficio storico Marina militare, 1965.

ORSONI, Dominique. « La Corse dans les relations franco-italiennes d'entre-deux-guerres. Ajaccio : de Munich à la rupture des accords franco-italiens de 1935 ». Études Corses, n. 33, p. 257-263, 1989.

PACI, Deborah. « L'archivio della Natio Còrsa. Petru Giovacchini e i Gruppi di Cultura Còrsa ». *Études Corses*, n. 4, p. 89-119, dicembre 2010.

PACI, Deborah. Corsica fatal, Malta baluardo di romanità. L'irredentismo fascista nel mare nostrum (1922-1942). Firenze: Le Monnier; Milano: Mondadori, 2015.

PACI, Deborah. Is history the strongest weapon? Corsica in the Fascist mare nostrum. *Journal of Modern Italian Studies*, vol. 19, p. 625-640, 2014.

PACI, Deborah. Le mare nostrum fasciste. L'espace politique et culturel en Corse et à Malte à l'époque du fascisme italien. *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, vol. 128, p. 1-16, 2016.

PACI, Deborah. Lingua di Dante, fede di Roma. La battaglia per l'italianità a Malta tra le due guerre. *Contemporanea*, vol. 17, p. 551-576, 2014.

PELLEGRINETTI, Jean-Paul; ROVERE, Ange. La Corse et la République. La vie politique de la fin du second Empire au début du XXIe siècle. Paris : Éditions du Seuil, 2004.

PELLEGRINI, Vincenzo (dir.). *Amministrazione centrale e diplomazia italiana (1919-1943). Fonti e problemi*, Atti del Convegno Certosa di Pontignano, Siena, 26-27 aprile 1995. Roma: Istituto poligrafico e Zecca dello Stato, 1998.

PISA, Beatrice. Nazione e politica nella Società Dante Alighieri. Roma, Bonacci, 1995.

POLI, Jean-Pierre. *Autonomistes corses et irrédentisme fasciste*, *1920-1939*. Ajaccio, Éditions DCL, 2007.

POMPONI, Francis (dir.). *Le Mémorial des Corses*, t. IV, *L'île éprouvée : 1914-1945*, Ajaccio, Le Mémorial des Corses, 1979.

QUARTARARO, Maria Rosaria. *L'irredentismo di Malta fra Roma e Londra: un fenomeno autoctono o ispirato dall'Italia fascista?*, 1922-1940. Napoli: Edizioni scientifiche italiane, 2006.

RODOGNO, Davide. *Il nuovo ordine mediterraneo: le politiche di occupazione dell'Italia fascista in Europa, 1940-1943*. Torino: Bollati Boringhieri, 2003.

ROGE, Ysée. Le corsisme et l'irrédentisme 1920-1946: histoire du premier mouvement autonomiste corse et de sa compromission par l'Italie fasciste. Thèse de Doctorat, Université de Paris Nanterre, 2008.

RUTELLI, Francesco. La diplomazia culturale italiana. Napoli: Giapeto, 2018.

SANTORO, Stefano. L'Italia e l'Europa orientale: diplomazia culturale e propaganda, 1918-1943. Milano: Franco Angeli, 2005.

SCHIPSI, Domenico. L'occupazione italiana dei territori metropolitani francesi, 1940-1943. Roma: Ufficio storico dell'esercito, 2007.

SMITH, Harrison. Lord Strickland: servant of the Crown. Amsterdam: A. Koster, 1983.

TARQUINI, Alessandra. Storia della cultura fascista. Bologna: Il Mulino, 2011.

VASSALLO, Ivan. Enrico Mizzi: between Nationalism and Irredentism. A Comparative Study of Irredentism in Malta, the Mediterranean and the British Empire. Thèse de Master, University of Malta, 2012.

VERZIN, Joseph L. Fortunato Mizzi. Thèse de Licence, University of Malta, 1973.

VOLPE, Gioacchino. *Storia della Corsica italiana*. Milano: Istituto per gli studi di politica internazionale, 1939.

**Deborah Paci** é professora do Departamento de Estudos Linguísticos e Culturais da Universidade de Modena e Reggio Emilia e do Departamento de História, Cultura e Civilização da Universidade de Bolonha. É cofundadora e diretora de um periódico de História Contemporânea denominado Diacronie. Studi di storia contemporanea (http://www.diacronie.it; https://diacronie. revues.org/).

Submissão: 18/04/2019 Aceite: 28/06/2020

Editores: Karina Anhezini e André Figueiredo Rodrigues